



Pouvoir d'agir et émancipation : de la participation des usagers à l'autogestion.  
Regards croisés sur les pratiques françaises et québécoises.

Mardi 1<sup>er</sup> avril 2014 – CSC de la Bernardière à Saint Herblain

## Ce que nous retiendrons de cette journée d'échange

Le 1<sup>er</sup> avril 2014, l'Union Régionale Centres Sociaux et Socioculturels des Pays de la Loire et les CEMEA des Pays de la Loire ont proposé une journée de réflexion autour du pouvoir d'agir et de la participation avec l'intervention du Centre de Formation Populaire.

Ce centre, le CFP, nous est venu d'outre-Atlantique. Il contribue depuis 40 ans à la consolidation et au développement des organismes communautaires autonomes du Québec. Il est spécialiste de sujets touchant à la fois à l'histoire des



mouvements populaires, au fonctionnement démocratique des organisations et à l'intervention dans les communautés. Pendant cette journée, le CFP a présenté à plus d'une soixantaine d'acteurs des centres sociaux, de mouvements associatifs ou professionnels de l'intervention sociale, les démarches québécoises en terme de gestion et d'évaluation participative.

## Le Mouvement associatif québécois

Le système social et associatif québécois est particulier dans son développement. Il a une place et un pouvoir différents dans la société de ce que nous connaissons en France. Ces structures sont appelées « groupes ou organismes d'actions communautaires **autonomes** ». La force principale de ces structures leur vient d'une autonomie qui est officiellement reconnue et instituée.

### « Une Autonomie instituée, mais aussi réelle dans le quotidien »

L'organisme communautaire québécois est tel que notre association 1901 à but non lucratif. Il entretient une vie démocratique. Similaire à notre centre social, il se veut être enraciné dans la communauté. Son rôle premier est affirmé dans une fonction de transformation sociale et non pas de réparation sociale. Par cela, il n'agit pas en réaction et, reconnu dans cette fonction, il est entièrement libre de déterminer ses missions, ses orientations et ses pratiques quotidiennes.

### « Au Québec, la réparation sociale relève du rôle de l'état, le rôle des organismes d'actions communautaires est d'anticiper et de transformer. »

Ces organismes poursuivent donc une fonction sociale propre et favorisent particulièrement la **transformation sociale**, c'est à dire une volonté d'améliorer les relations sociales et les regards des uns sur les autres, cela en anticipant et en imaginant les dynamismes sociaux à venir. L'organisme ne doit pas subir le social, ni les pressions institutionnelles associées, mais le construire. Il doit être précurseur et est attendu dans cette dynamique.

*La « Transformation sociale » se distingue de la réparation sociale. Il s'agit de tous les processus qui mettent en mouvement des gens, autour d'un objet ou d'un problème à traiter, processus au cours desquels les relations sociales se trouvent modifiées. De même se modifie, à travers l'action, la représentation que chacun a de soi et des autres : un changement de regard. Une telle dynamique implique pour les organismes communautaires autonomes de favoriser une critique sociale forte et de soutenir par des méthodes actives et attractives l'expression d'un imaginaire social motivant.*

*La « Transformation sociale » implique aussi une prise de pouvoir : se donner en tant que citoyen ordinaire le pouvoir de dire, le pouvoir d'agir, grâce à un pouvoir avec (intelligence collective). Ce que l'on nomme en d'autres lieux l'« empowerment ». Il s'agit donc pour les acteurs concernés de savoir changer de place, de rôle : pour aller vers où ? La perspective de la démarche doit pouvoir être formulée par/avec les gens eux-mêmes.*

*Majo Hansotte, 2005*

Cette posture confère aux organismes un véritable **pouvoir de négociation** avec les pouvoirs publics. Par cette autonomie, ainsi que par ce rôle affirmé et reconnu de transformation sociale, on peut dire qu'ils sont en avance dans ce développement par rapport à nos organismes français.

En comparant nos deux systèmes (français et québécois), tout en nous faisant part de leurs expériences, ce Mouvement Associatif Québécois et ses formateurs nous ont démontré les risques démocratiques et sociaux auxquels doivent faire face nos structures françaises. Dans le même temps, ils ont tenté de nous donner les réflexions à mener et les outils pour en limiter ces risques.